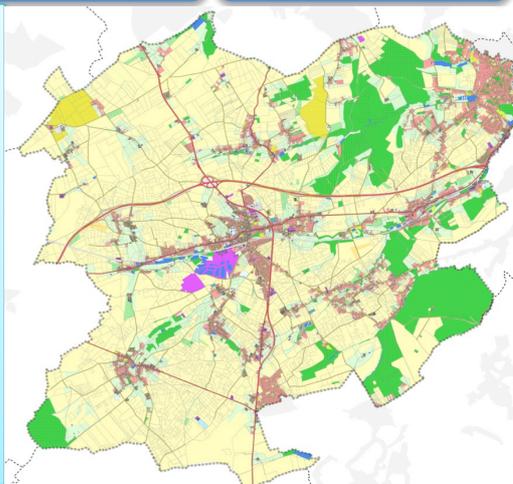


Chiffres et éléments clés

- 15.240 habitants au 31 décembre 2013, 170,1 h. au KM², 8.957 ha dont 1130 ha bénéficiant d'une protection spécifique.
- Un territoire traversé par 3 nationales Est / Ouest (N25, RN237 et N93) et 1 Nationale Nord / Sud (N5), axes structurants.
- 8 anciennes communes, 2 centres urbains (Genappe et Bousval), 1 important site industriel en cours de réhabilitation (66ha zone naturelle, 12ha zone d'habitat, 18ha zone d'activité économique et 49ha zone agricole), 1 zone d'économie industrielle à Bousval.
- 2 PCA existants et 2 en cours ; 1 périmètre de rénovation urbaine, 1 projet d'Eco-quartier (R.U.E en cours).
- 9 périmètres d'intérêt paysagers, 8 lignes de vues remarquables, 18 monuments et sites classés, 88 arbres et haies remarquables
- 1 Site de Réhabilitation Paysagère et Environnementale – site de la Sucrerie,.



Dires d'acteurs

- « Il faut être attentif au respect de la ruralité au niveau des villages de Genappe. Notre commune verte ne doit pas devenir une cité dortoir, ni un eldorado pour les Bruxellois au détriment de la population locale » - Réunion Genappe
- « 35% de vieux bâtiments ? Pourquoi ne pas réaffecter, rénover plutôt que de permettre l'expansion des zones bâties ? » - Réunion Bousval

Constats rédigés

Caractéristiques du territoire

Positionnement

La plus grande commune du Brabant-Wallon résulte de la fusion de 8 anciennes communes. Son caractère rural reste très prononcé alors qu'elle se situe dans un triangle Bruxelles, Charleroi et Namur en pleine expansion et dispose d'une accessibilité aisée en voiture. Sa position géographique lui donne une « attractivité » qu'elle veut maîtriser en gardant son caractère « naturel et rural ». Classée comme commune résidentielle en zone périurbaine, l'agriculture et les surfaces non bâties y occupent encore une place importante.

Un patrimoine naturel et bâti de qualité

Le territoire de Genappe se situe dans les bas plateaux limoneux, openfield à culture dominante. Composé de deux ensembles, les bas plateaux limoneux brabançon et hesbignon d'une part et l'ensemble de vallonnements brabançons d'autre part, il comporte un patrimoine naturel et bâti de qualité, dessinant des paysages agricoles remarquables.

Un caractère rural prononcé

Genappe se caractérise par deux centres urbains: Genappe et Bousval (Noirhat) qui développe des caractéristiques similaires. Les autres villages ont gardé un caractère rural plus ou moins bien prononcé, caractérisé par le maintien des espaces ouverts entre eux. Des centres villageois peuvent être identifiés (Houtain-le-Val, Baisy-Thy, Loncée, Glabais, Ways,..) et quelques hameaux sont isolés ou plus aérés. Le Schéma de structure relève quelques aménagements nécessaires pour rendre certaines places « plus qualitatives » (place Charles Morimont, espace devant l'église de Houtain, place Comte Cornet...).

La rénovation du centre : un enjeu important

D'importantes réserves foncières existent, il s'agira d'en assurer une utilisation raisonnée. La rénovation du centre de Genappe est une des clés importantes pour répondre à ce défi et plusieurs projets existent (éco-quartier, rénovation urbaine, ancien site industriel à réaménager...).

Les politiques menées (actions de la collectivité) :

- Elaboration d'un Schéma de structure communal (en cours)
- Elaboration d'un Plan communal de mobilité
- Projet d'Eco-quartier, R.U.E Zacc de Loupoigne
- Existence d'un Contrat d'avenir local
- Existence d'une CCATM et commission de rénovation urbaine
- Elaboration d'un Programme communal de développement rural
- RGSBR pour Glabais
- Comité d'accompagnement du projet de réhabilitation de la sucrerie
- Projet de rénovation de l'Ilot Mintens – dossier de rénovation urbaine

Les meilleures pratiques pour un développement durable

- Projets d' « éco-quartiers »
- Gestion concertée de la réserve naturelle domaniale (DNF, association et bénévole)
- Projet Espace-Dyle

